



**HAL**  
open science

## **Noms généraux et anaphore : une histoire de parties et de membres**

Mathilde Salles

► **To cite this version:**

Mathilde Salles. Noms généraux et anaphore : une histoire de parties et de membres. *Studii de lingvistică*, 2024, *Manières de dire : de la prédication à la construction. Hommage à Estelle Moline*, 14 (1), pp.149-165. <hal-04911794>

**HAL Id: hal-04911794**

**<https://hal.science/hal-04911794v1>**

Submitted on 25 Jan 2025

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

# Noms généraux et anaphore : une histoire de parties et de membres

General nouns and anaphora: a story of parts and members

Mathilde Salles<sup>1</sup>

**Abstract:** The affinities between general nouns and two types of anaphora, resumptive anaphora and co-referential anaphora with lexical shift, are frequently emphasized in studies devoted to this category of nouns. Their weak classifying power explains both their predisposition to enter into these two types of anaphora and some limits of their use in co-referential anaphora. In this paper, we also study their relationship with another type of anaphora, associative anaphora. The referential versatility of a general noun as *partie* 'part', for example, which would predispose it to reiterations of any type of previously named part, would it not be just as effective to refer to parts or some parts of a whole after having mentioned this one?

**Keywords:** general nouns, co-referential anaphora with lexical shift, associative anaphora, part-whole relation, collection-member relation

## 1. Introduction

Les travaux consacrés aux noms généraux soulignent régulièrement leur prédisposition à opérer certaines reprises anaphoriques. Estelle Moline (2021 : § 2), à qui nous rendons hommage ici, précise ainsi, dans un article consacré au mot *truc* :

Les NG [noms généraux] sont définis par une fréquence d'emploi élevée, un contenu sémantique pauvre ayant pour corollaire une application référentielle vaste et un rôle non négligeable dans la cohésion textuelle, qui se manifeste par la possibilité de reprise anaphorique directe lorsqu'ils sont précédés d'un déterminant défini ou démonstratif.

Huyghe (2021 : §57), de manière comparable, affirme que « En vertu de leur signification minimale et de leur large couverture référentielle, ils [les noms généraux] se lient aisément par coréférence

---

<sup>1</sup> Université de Caen Normandie, CRISCO ; mathilde.salles@unicaen.fr.

aux expressions environnantes et sont régulièrement mobilisés dans l'anaphore infidèle ».

L'une des premières identifications des noms généraux, celle de Halliday et Hasan (1976), est d'ailleurs étroitement liée à leur rôle pour la cohésion du texte et à leur fonctionnement anaphorique. Halliday & Hasan (1976 : 274-275) proposent en effet, après une liste de noms souvent reprise et commentée dans les analyses récentes des noms généraux en français (cf., entre autres, Adler & Moline 2018, Huyghe 2021, Schnedecker 2018), une série d'exemples d'emplois anaphoriques, anaphores infidèles (ex. *this crockery... **the stuff**...*) ou encore, lorsque le nom général est en outre un nom « coquille » (« shell noun », Schmid 2000), anaphores résomptives (ex. *Henry seems convinced there's money in dairy farming. I don't know what gave him **that idea***).

L'anaphore associative, en revanche, n'est guère mentionnée. La productivité anaphorique des noms généraux serait-elle limitée aux emplois coréférentiels et résomptifs ? La polyvalence référentielle d'un nom général comme *partie*, qui le prédisposerait aux reprises coréférentielles de tout type de partie préalablement nommé – une tête dans l'anaphore infidèle de (1), un chapitre dans celle de (2) – ne s'avèrerait-elle pas tout aussi efficace pour, après avoir mentionné un tout, référer à certaines de ses parties (notamment celles qui ne portent pas de nom particulier) ou encore référer à plusieurs parties qui n'auraient d'autre nom en commun que celui de *partie* ?

- (1) Les jambes notamment, il semble les avoir en bon état, c'est important, Murphy avait d'excellentes jambes. **La tête** est encore un peu faible, c'est long à revenir, **cette partie-là**. (Beckett, *Pour finir encore et autres foirades*, Frantext)
- (2) Ainsi **le chapitre des changements phonétiques** renferme des choses déjà dites, et peut-être de façon plus définitive ; mais outre que **cette partie** cache bien des détails originaux et précieux, une lecture même superficielle montrera ce que sa suppression entraînerait par contraste pour la compréhension des principes sur lesquels F. de Saussure assoit son système de linguistique statique. (Sechehaye, *Préface de la première édition du Cours de linguistique générale*, Frantext).

Nous commencerons par souligner une propriété essentielle des noms généraux : leur non-classifiabilité. Cette propriété, qui les distingue d'autres noms au contenu sémantique réduit comme *homme*, *femme*, par exemple, nous permettra d'expliquer ensuite leur prédisposition aux emplois anaphoriques évoqués par Halliday & Hasan (1976) ainsi que certaines limites de leurs emplois en anaphore infidèle. La dernière partie de ce travail sera consacrée aux deux catégories d'anaphores associatives qui nous paraissent être

celles pour lesquelles les noms généraux (en l'occurrence des noms relationnels comme *partie, constituant, élément, membre*) pourraient se révéler les plus utiles : les anaphores associatives fondées sur une relation partie-tout ou sur une relation membre-collection.

## 2. Les noms généraux, des noms non classifiants

Les noms généraux (désormais NG) se distinguent d'autres noms au contenu sémantique réduit comme *animal, plante* ou *homme* par leur absence d'autonomie référentielle : qu'ils soient relationnels (*partie, membre, composant, élément*) ou non (*personne, être, chose*), ils ne peuvent dénoter seuls des classes, leur difficulté à admettre certains emplois nus en témoigne.

Les emplois génériques nus, le fait a déjà été signalé par Huyghe (2009 : 62-64) pour des NG d'espace comme *lieu, endroit, site, zone...*, sont difficiles :

- (3) a.\*Marion aime les lieux (Huyghe 2009 : 63)  
 b.\*Les lieux/endroits/places/sites/zones sont intéressant(e)s à visiter (Huyghe 2009 : 63)

Huyghe (2009 : 64) explique l'inaptitude des NG d'espace à dénoter des classes par leur pauvreté sémantique : leur contenu descriptif est « trop pauvre pour permettre des regroupements homogènes : les choses dénotées par les NGE [noms généraux d'espace] ont trop peu en commun pour constituer des ensembles distinctifs ».

*Personne, individu, être, chose, objet* sont, eux aussi, peu aptes à construire des classes seuls. A quelques exceptions près<sup>2</sup>, ces NG n'autorisent guère mieux les emplois génériques nus (4), contrairement à des noms comme *animal, plante, homme*, dont le contenu sémantique est pourtant lui aussi assez réduit (5)<sup>3</sup> :

- (4) a. ?Max aime les personnes/les individus/les choses  
 b. ?Les personnes/êtres/choses/objets sont intéressant(e)s à étudier  
 c. ?Les personnes sont dangereuses

<sup>2</sup> Des emplois particuliers – philosophiques, psychologiques ou sociologiques – des noms *personne* ou *individu* se prêtent en effet à la généralité : *l'aliénation des individus/de l'individu, la philosophie de la personne, penser l'individu*, etc.

<sup>3</sup> *Homme*, dans son acception non genrée, ne paraît pas sémantiquement plus riche que *personne*, dans la première acception qu'en donne le *Petit Robert* (« individu de l'espèce humaine »), mais il est à la fois plus autonome et moins « élastique » : plus autonome, comme l'attestent ses emplois génériques moins contraints ; moins élastique, dans la mesure où il ne présente pas les capacités transcategorielles (cf. Halliday & Hasan 1976 : 276) de certains NG (*chose* peut être utilisé pour des référents animés, humains ou non, notamment lorsqu'il est accompagné d'un adjectif affectif : *cette petite/pauvre/misérable chose* ; la notion de « personne » peut être étendue, d'un point de vue juridique, à des référents non humains).

- (5) a. Max aime les animaux/les plantes  
 b. Les animaux/plantes/hommes sont intéressant(e)s à étudier  
 c. Les hommes sont dangereux

Si, pour dénoter des classes, de tels NG ne nécessitent pas la spécification d'un élément dont ils dépendraient – contrairement à des NG relationnels tels que *partie* ou *membre* (*les parties d'une voiture*, *les membres d'un comité*) – ils restent néanmoins tributaires du contexte. Celui-ci doit en effet combler leur défaut d'autonomie et leur offrir une valeur distinctive soit au moyen d'une expansion (*ce film est déconseillé aux personnes sensibles* ; *Max aime les choses chères*), soit en instaurant un contraste avec un autre ensemble (*les mots et les choses, les personnes et les choses...*).

L'inaptitude à occuper la position attribut dans des phrases de la forme *X est un N* est un autre indice du caractère non classifiant des NG<sup>4</sup> :

- (6) a. ?un chien/un homme/un pompier est un être  
 b. ?une table est une chose  
 c. ?un tronc est une partie (versus *un tronc est une partie d'un arbre*)  
 d. ?un pompier est une personne (versus *un pompier est une personne chargée de combattre les incendies*)

Ces noms ne peuvent classifier seuls, mais ils peuvent jouer un rôle de support de classification grâce à une expansion nominale (cf. *un pompier est une personne chargée de combattre les incendies* en (6d)), rôle qu'ils jouent d'ailleurs fréquemment – en concurrence avec des pronoms – dans les définitions des dictionnaires. Les définitions de noms de profession ou de fonction, par exemple, utiliseront tantôt le NG *personne* tantôt un pronom démonstratif suivi d'un pronom relatif comme supports de classification (ex. *écrivain* : « Personne qui compose des ouvrages littéraires », *Petit Robert* ; « Celui, celle qui compose des ouvrages littéraires », *TLFi*).

### 3. Conséquences pour l'anaphore résomptive et l'anaphore infidèle

La non-classifiante qui les caractérise explique l'utilité de NG comme *fait* ou encore *chose*, *truc* (quand ils sont employés comme noms « coquilles ») pour les reprises résomptives. Ces noms permettent en effet, les analyses de Kleiber (1987) et de Huyghe (2018 et 2021) le soulignent clairement, de nominaliser un contenu propositionnel sans

<sup>4</sup> Cf. les remarques de Vuillaume (2018 : 63) à propos du nom *domaine* : « Il [= le nom *domaine*] est inapte à fonctionner comme attribut dans les phrases du type *X est un N*, ce qui indique qu'il ne dénote pas une classe ».

le classifier. Ils sont donc particulièrement utiles quand le fait ou la chose évoqué(e) – fait ou chose dont on veut continuer à parler – n'est pas classifiable :

- (7) a. Paul gifla Berthe. **La chose** ne plut guère à la jeune fille (Kleiber 1987 : 115)  
 b. Il faut arrêter de croire que les enfants savent tout des technologies. Au lieu de prendre **ce fait** pour acquis, nous devrions plutôt essayer de structurer leur apprentissage de l'ordinateur et d'Internet. (corpus frWAC ; Huyghe 2021 : § 64)

Kleiber (1987 : 118) note ainsi, à propos de l'emploi anaphorique de *chose* en (7a) et d'autres emplois résomptifs (entre autres, l'emploi cataphorique suivant : *Je vais te dire **une chose** : Paul ne t'écrit pas* ; Kleiber 1987 : 115) :

[...] le référent dénoté, à savoir le fait que Paul ait giflé Berthe et que Paul n'écrit pas, appartient à un type d'entités (événements, propriétés, etc.) qui ne sont pas dénommées, qui ne sont pas classifiées. Les actions, événements, propriétés, etc. ne disposent pas de noms qui leur soient propres. Ils ne font donc pas partie d'une classe référentielle dont les individus portent le même nom. Ils sont donc les candidats référentiels privilégiés à une fixation par le mot *chose* (ou par *cela*).

De même, le fait que les enfants savent tout des technologies – cf. (7b) – appartient à un type d'entité qui n'est pas classifié et constitue, pour reprendre l'expression de Kleiber, un « candidat référentiel privilégié » à une désignation par le nom *fait*, le nom *chose* ou le pronom *cela*.

Cette même non-classifiabilité explique le caractère particulièrement approprié de NG comme *chose* ou *objet* à certaines reprises infidèles, celles opérées après une catégorisation approximative d'un référent (8)<sup>5</sup> et celles qui reprennent une série de référents qui n'ont pas de terme classifiant superordonné commun (9) :

- (8) Nos braves chasseurs, pour avoir des indications plus certaines de cet animal continuoient leur route vers le mont Aspis. Ils n'en étoient plus qu'à une demi lieuë lorsqu'ils découvrirent entre eux et la montagne un grand marais, au-de-là duquel ils virent **une espece de monticule** qui paroissoit couvert de feuilles de talc qui brilloient au soleil. Ils fixerent leurs yeux sur **cet objet** dans lequel ils apperçurent bientôt quelque mouvement. Ils s'arrêterent sur le champ pour l'observer avec plus d'attention. C'étoit le serpent roulé

<sup>5</sup> En (8), où la catégorisation approximative du référent est marquée par l'enclosure *une espece de*, l'emploi du nom général *objet* répond à l'incapacité des chasseurs (dont le texte épouse le point de vue perceptif) de classifier précisément le référent.

sur lui-même, et qui changeoit de posture sans changer de place. (Jean Terrasson, *Sethos*, Frantext)

- (9) [...] elle s'arrêta **aux meubles, au marbre de la table de toilette**, encombré de **pots** et d'**outils** qu'elle ne reconnaissait plus ; elle alla à **la baignoire**, pleine encore, et dont **l'eau** dormait ; elle repoussa du pied **les étoffes** trainant sur le satin blanc des fauteuils, **le costume de la nymphe écho, les Jupons, les serviettes oubliées**. Et de toutes **ces choses** montaient des voix de honte : la robe de la nymphe écho lui parlait de ce jeu qu'elle avait accepté, pour l'originalité de s'offrir à Maxime en public ; la baignoire exhalait l'odeur de son corps, l'eau où elle s'était trempée, mettait, dans la pièce, sa fièvre de femme malade ; la table avec ses savons et ses huiles, les meubles, avec leurs rondeurs de lit, lui parlaient brutalement de sa chair [...] (Zola, *La Curée*, Frantext ; Salles 2022 : § 73)

Lorsqu'il s'agit, en revanche, de reprendre un seul référent qui a été nommé de manière précise en première instance, l'emploi des NG semble bien plus contraint. Déclassifier un référent de cette façon suppose généralement ou qu'on ne peut plus l'intégrer dans sa classe d'origine ou qu'on ne veut plus le nommer. Ainsi, l'emploi du NG *truc* en (10) souligne que, après sa transformation malheureuse, l'objet en question ne ressemble plus à rien et surtout pas à un Burberry ; celui des NG *individu* et *personne* en (11) et (12) opère une franche disqualification du référent, qu'on ne veut même plus nommer<sup>6</sup> :

- (10) J'avais tanné mon père pour qu'il me donne son vieux Burberry, l'avais teint en bleu et ça avait complètement foiré. **Le truc** était devenu caca d'oise. (Gavalda, *La Consolante* ; Moline 2021 : §4)
- (11) Henriette. – et lui qui accepte ! Quel goujat !  
Gabrielle. – tu exagères. Bien peu d'hommes auraient agi autrement. Henriette – dire que j'ai pu aimer **cet individu** ! Maintenant je le hais ! Je le hais ! ... je voudrais... je ne sais pas... je lui souhaite la mort ! (Henry Bernstein, *Le Secret*, Frantext ; Salles 2022 : § 69)
- (12) Entre ego surdimensionné et tweets compulsifs, Donald Trump en tant que 45e président des États-Unis d'Amérique, ça ressemblait un peu à un rêve bizarre, voire un cauchemar devenu réalité. Et si la perspective que **cette personne** puisse de nouveau contrôler pour quatre ans la plus grande puissance mondiale ne vous effraie pas ou que vous êtes simplement curieux, voici 6 chiffres-clés qui résument le mandat de Trump. (*Neonmag.fr*, 8/10/2020 ; Salles 2022 : § 69)

En dehors de ces contextes délibérément disqualifiants, l'emploi d'un NG en anaphore infidèle peut se révéler maladroit. En (13), par exemple, la reprise par *l'individu* d'un référent auparavant

<sup>6</sup> Référent à qui Henriette, en (11), n'accorde même plus le statut d'homme, contrairement à Gabrielle qui l'intègre encore dans cette classe.

classifié comme *voleur*, *homme* et *suspect*, produit un effet péjoratif qu'on peut juger déplacé<sup>7</sup> :

- (13) Un voleur présumé, à l'origine de l'agression de trois policiers par une foule hostile en juillet 2022, dans le quartier de la Guillotière à Lyon (Rhône), a été interpellé et placé en garde à vue, a indiqué dimanche une source judiciaire. Âgé de 19 ans, l'homme en situation irrégulière, doit être présenté lundi en comparution immédiate pour « vol en réunion », « vol avec violence » et « rébellion ».

Le suspect doit être jugé pour un vol en réunion en flagrant délit commis jeudi dernier à Vénissieux, ainsi que pour le vol et les violences aggravées sur fonctionnaires de police. Déjà condamné pour vol, **l'individu** était activement recherché : le 20 juillet 2022, trois policiers en civil l'avaient poursuivi après le vol à l'arraché d'un collier, dans une rue du quartier populaire du VII<sup>e</sup> arrondissement de Lyon. (*Le Parisien*, 12/03/2023, <https://www.leparisien.fr/faits-divers/policiers-agresses-a-lyon-le-principal-suspect-interpelle-six-mois-apres-12-03-2023-RA6WI7AFINDVDB63LXRXS5HHMU.php>)

#### 4. L'anaphore associative

Parmi les différentes catégories d'anaphores associatives (désormais AA) distinguées par Kleiber (2001), nous nous attacherons uniquement ici à celles qui reposent sur une relation partie-tout (*tronc/tilleul* en (14)) ou une relation membre-collection (*mari/couple* en (15)) :

- (14) Il s'abrita sous un vieux tilleul. **Le tronc** était tout craquelé. (Fradin, 1984 : 328)
- (15) Un couple m'a rendu visite hier ; **le mari** était insupportable. (Milner 1982 : 28)

La définition de l'anaphore associative que nous retiendrons est celle que propose Kleiber (2001 : 87 et 89) :

- (i) l'anaphore associative consiste en l'introduction d'un référent nouveau [les référents associés aux SN *le tronc* et *le mari* dans les séquences (14) et (15)]
- (ii) au moyen d'un SN défini,
- (iii) par l'intermédiaire d'une autre entité mentionnée auparavant dans le texte [le vieux tilleul et le couple mentionnés avant les SN anaphoriques en (14) et (15)] ;
- (iv) la relation entre l'entité antécédent et l'entité nouvelle n'est pas une association uniquement discursive ou contextuelle, mais relève d'un

<sup>7</sup> Cf. Salles (2022) pour un développement. Cf. aussi les remarques de Kleiber (1978 : 110-111 ; nous soulignons) au sujet du nom *chose* : « *chose* peut difficilement désigner des objets déterminés. Un référent inanimé déjà introduit dans le discours peut difficilement, **sauf intention particulière**, être repris à l'aide de *la chose* ou de *cette chose* ».

savoir a priori ou conventionnel associé aux lexèmes en question [relation partie-tout en (14), relation membre-collection en (15)].

La généralité de noms comme *partie* ou *membre* pourrait, de façon comparable à ce qu'on observe pour *chose*, *fait* en anaphore résomptive ou *chose*, *objet*, en anaphore infidèle, se révéler précieuse pour les AA partie-tout ou membre-collection lorsque certaines parties ou certains membres ne portent pas de nom particulier ou encore lorsque plusieurs parties ou plusieurs membres n'ont pas d'autre nom en commun. La référence à l'ensemble des parties ou des membres est, quant à elle, nous allons le préciser dans la prochaine section, peu compatible avec les conditions de saisie référentielle propres à l'AA.

#### 4.1. Référence à l'ensemble des parties ou des membres

Une référence à l'ensemble des parties ou des membres par l'intermédiaire d'une AA s'accorde difficilement avec les propriétés contrastives de l'article défini – ce que Corblin (1987) a appelé sa valeur de contraste externe – qui suppose, en l'occurrence, l'extraction d'un ou d'éléments distincts des autres éléments du tout ou de la collection. On peut rappeler à ce sujet la précision de Kleiber (2001 : 80) concernant le contenu de l'entité antécédent : « il faut qu'elle contienne d'autres entités que l'entité [ou l'ensemble d'entités, en cas de référence plurielle] de l'expression anaphorique »... ce qui n'est évidemment plus le cas si l'on réfère à l'ensemble des entités constitutives d'un tout ou d'une collection.

Ainsi, lorsqu'il s'agira, après avoir mentionné une entité, d'en désigner toutes les parties ou les membres, le défini associatif laissera place à des SN possessifs ou des SN définis non associatifs, dont l'interprétation référentielle dépendra d'un modifieur (complément prépositionnel en *de*, pronom relatif *dont*, pronom adverbial *en...*). Il semble, par exemple, difficile de référer aux membres d'une famille sans mentionner cette dernière sous une forme ou une autre, déterminant possessif dans l'exemple (16) ou complément du nom (*il n'avait jamais rencontré aucun des membres de cette famille* ou *il n'en avait jamais rencontré aucun des membres*, à la place du possessif de (16)) :

- (16) Il avait souvent entendu parler de la redoutable famille Jahl, qui détient, entre cousins ou frères, tout le désert de Pétra, tout le pays d'Edom, mais il n'avait jamais rencontré aucun **de ses membres** / **?des membres**. (Pierre Loti, *Le Désert*, Frantext)

Une recherche précédente (Salles 2015), menée sur les co-occurrences de *comité* et *les membres*, a permis de confirmer, en quelque sorte par défaut, la difficulté d'opérer une référence à

l'ensemble des membres au moyen d'une anaphore associative<sup>8</sup>. A une exception près, en effet, le caractère défini de *les membres* n'était pas attribuable à une relation anaphorique associative : le plus souvent (35 cas sur 37), la définitude du syntagme était liée à la présence d'un complément du nom comprenant lui-même une reprise anaphorique nominale ou pronominale de la collection *comité*, complément en *de* + SN (*les membres du comité*, Las Cases, *Le Mémorial de Sainte-Hélène*), pronom relatif *dont* (*une sorte de comité [...] dont les membres*, Ramond de Carbonnières, *Lettres de M. William Coxe à M. W. Melmoth sur l'état politique, civil et naturel de la Suisse*), pronom *en* (*il y a un Comité de lecture à l'Odéon, il faut d'avance en connaître les membres*, Flaubert, *Correspondance*) ou relative restrictive (*J'invite les membres éclairés qui composent ce comité à la plus sérieuse attention*, sans mention d'auteur, *Journal de la Société de 1789/1790*) et, dans un cas, la définitude du syntagme *les membres* était liée à une reprise anaphorique coréférentielle (du SN antécédent *les membres des nations unies*). La seule exception relevée, autrement dit la seule AA relevée, est présentée en (17) :

- (17) décret du 22-2-1948. **chaque jury ou comité d'examens** est composé de quatre membres au moins et de douze au plus, non compris **les membres de droit**. (Sans mention d'auteur, *L'Enseignement en France : l'enseignement de la musique et l'éducation musicale. 1. L'enseignement officiel*, Frantext ; Salles 2015 : § 31)

Le SN défini *les membres de droit* y constitue bien un anaphorique associatif (*les membres de droit* = « les membres de droit de chaque jury ou comité d'examens »), mais on n'a plus affaire au seul NG *membres* et la spécification *de droit*, qui permet la distinction de membres de statuts divers, implique que le SN *les membres de droit* ne réfère pas à l'ensemble des membres de la collection.

Des recherches comparables, menées cette fois sur les co-occurrences entre le SN défini *les parties* et un nom de tout particulier (*maison*) ou le NG *tout* soulignent la même difficulté à opérer une référence associative à l'ensemble des parties<sup>9</sup>. Parmi les 9 résultats

<sup>8</sup> Cette recherche a été effectuée sur Frantext intégral (4515 textes au moment de la recherche) avec les demandes de co-occurrences suivantes : *comité* précédant *les membres*, en utilisant la valeur de distance maximale par défaut (20 mots).

<sup>9</sup> Les paramètres des recherches, effectuées elles aussi sur Frantext intégral (5597 textes au moment de la recherche), sont similaires à ceux précédemment utilisés : *maison* ou *tout* précédant *les parties*, avec la valeur de distance maximale par défaut (20 mots). Les résultats obtenus sont les suivants : 21 pour *maison/les parties*, dont seulement 9 pertinents (les résultats non pertinents évoquent d'autres parties que celles de la maison ou utilisent un autre sens du nom *parties*, parties de bridge ou parties fines, par exemple) et 34 pour *tout/les parties*. Augmenter la valeur de distance maximale ne fait que multiplier les exemples non pertinents sans proposer davantage d'anaphores associatives.

pertinents obtenus pour *maison/les parties*, 8 incluent, à la suite du NG *parties*, une expansion prépositionnelle mentionnant le tout (sous forme de pronom démonstratif, du nom *maison* ou d'un de ses hyperonymes, *bâtiment*, *édifice*). Et le seul exemple dans lequel le tout n'est pas mentionné à l'intérieur du SN défini référant aux parties comprend encore une expansion nominale, sous la forme d'une relative qui restreint la référence à un sous-ensemble des parties de la maison :

- (18) Au passage du premier été Dolat avait refait solide la maison et redressé **les parties qui menaçaient de mal tenir l'hiver**. (Pierre Pelot, *C'est ainsi que les hommes vivent*, Frantext)

Les 34 résultats obtenus pour *tout/les parties* confirment cette tendance à expliciter le rapport de dépendance au moyen d'un complément, puisque 28 d'entre eux incluent une mention du tout dans une expansion du nom *parties* (très majoritairement – à 23 reprises – sous la forme du pronom relatif *dont* ; dans les autres cas, sous la forme du pronom *en*, du relatif *où*, du syntagme prépositionnel *du tout* ou du pronom *le* dans la relative (*les parties qui le composent*). Aucun des 6 exemples qui ne comprennent pas une telle mention du tout ne présente une anaphore associative référant à l'ensemble des parties : lorsqu'une référence à l'ensemble des parties est effectuée, on a affaire à une reprise coréférentielle de parties préalablement évoquées comme en (19), et lorsqu'il y a effectivement une anaphore associative, la référence se fait non à l'ensemble des parties, mais à un sous-ensemble de parties comme en (20), exemple dans lequel les deux SN définis comprennent une expansion adjectivale.

- (19) Et, d'autre part, il faut bien que l'ordre croisse avec la complication, puisqu'il n'en est qu'un aspect : plus on aperçoit symboliquement **de parties** dans un tout indivisible, plus augmente, nécessairement, le nombre des rapports que **les parties** ont entre elles, puisque la même indivision du tout réel continue à planer sur la multiplicité croissante des éléments symboliques en laquelle l'éparpillement de l'attention l'a décomposé. (Henri Bergson, *L'Évolution créatrice*, Frantext)
- (20) Le système des rues garde, malgré tant de remaniements, la trace des quartiers combinés en **un tout**, tortueux dans **les parties anciennes**, plus régulier dans **les parties modernes** : à Vienne le ring enveloppe un lacinis de ruelles bordées de cafés et de magasins luxueux, à Berlin l'ancienne ville de la Sprée se distingue aussi nettement de la Friedrichstad [...] (Paul Vidal de la Blache, *Principes de géographie humaine*, Frantext)

#### 4.2. Référence à une partie ou un sous-ensemble de parties, à un membre ou un sous-ensemble de membres

La généralité des noms empêchant la différenciation entre parties ou entre membres, l'identification d'une partie, d'un sous-ensemble de parties, d'un membre ou d'un sous-ensemble de membres appellera, comme c'était le cas en (17), (18) et (20), l'emploi d'un modifieur : *de droit* en (17) pour distinguer des membres d'un jury ou comité d'examens, *qui menaçaient de mal tenir l'hiver, anciennes et modernes* en (18) et (20) pour distinguer des parties d'un tout, *arrière* en (21) pour localiser une partie d'un fourgon, *inférieures, postérieures, latérales, supérieure, antérieure* en (22) pour localiser et différencier des parties de la tête.

- (21) Les deux hommes ne se voyaient que malaisément dans la pénombre du fourgon. L'éclairage urbain orangé éclairait bien l'avenue : il éclairait passablement l'intérieur de la cabine, à l'avant de l'Estafette ; mais il ne filtrait qu'indirectement dans **la partie arrière**. (Jean-Patrick Manchette, *La position du tireur couché*, Frantext)
- (22) Nous nous sommes résumés à trois sortes de facultés, quatre en y comptant les mouvements : ce sont les instincts, les sentiments, et l'intelligence, qui se subdivise, suivant les travaux des phrénologues, en perception des attributs des corps et réflexion. Nous avons rattaché ces quatre facultés à des masses qu'il est bon peut-être de vous rappeler. Les instincts siègent dans **les parties inférieures, postérieures et latérales**, avons-nous dit ; les sentiments, dans **la partie supérieure** ; l'intelligence, dans **la partie antérieure**. (François-Joseph-Victor Broussais, *Cours de phrénologie*, Frantext)

L'ensemble « NG + expansion » en AA se révèle alors tout aussi utile que les NG nus en anaphore infidèle pour opérer des références à des parties/des membres sans nom particulier ou sans hyperonyme commun. Les spécifications *inférieures, postérieures, latérales, de droit* en (22) et (17) permettent de suppléer à l'absence de désignation hyperonymique commune d'un sous-ensemble de parties de la tête et de membres d'un jury ou comité d'examens ; les spécifications *arrière, supérieure, antérieure* en (21) et (22) permettent, elles, de localiser des parties d'un fourgon ou de la tête ne disposant pas de méronymes particuliers (cf. notamment la partie arrière du fourgon en (21), partie à laquelle on peut difficilement associer un méronyme, contrairement à la partie avant qui sera, dans cet exemple, désignée à la fois au moyen du méronyme *cabine* et du nom de localisation interne<sup>10</sup> *avant*). Lorsque le NG *partie* a pour modifieur un adjectif de localisation,

<sup>10</sup> Selon Borillo (1988), les noms de localisation interne (*avant, arrière, fond, haut, bas, extrémité, milieu, intérieur...*) désignent des zones particulières d'un objet-site et permettent de localiser une entité (la cible) en contact ou à l'intérieur de cet objet. Sur cette catégorie de noms, cf. aussi Borillo (1992, 1999), Aurnague (1989, 1996) et Huyghe (2005).

l'ensemble « NG + modifieur » apparaît comme un moyen de délimiter une zone en lui conférant davantage de matérialité que ne le ferait un nom de localisation interne (par exemple, « à l'arrière » à la place de « dans la partie arrière » en (21))<sup>11</sup>.

### 4.3. Extraction sur l'ensemble des parties ou des membres

Si la référence à l'ensemble des parties d'un tout ou des membres d'une collection est peu compatible avec les propriétés contrastives du défini associatif, il est en revanche possible d'extraire un sous-ensemble de parties ou de membres au moyen de SN indéfinis à lecture partitive tels que *certain(e)s/quelques/plusieurs/beaucoup de parties/membres*. Les NG *partie, membre* (25)-(28) autorisent les mêmes types d'emplois indéfinis que les méronymes *roue* et *fenêtre* en (23)-(24) :

- (23) Les policiers inspectèrent la voiture. **Une roue** était pleine de boue. (Kleiber 2001 : 16)
- (24) Je n'ai pas acheté la maison, parce que **trois/des/plusieurs/certaines fenêtres** étaient cassées. (Charolles & Choi-Jonin 1995 : 53)
- (25) Les policiers inspectèrent la voiture. **Plusieurs parties** étaient pleines de boue.
- (26) Je n'ai pas acheté la maison, parce que **beaucoup de parties** sont en très mauvais état.
- (27) Le comité a approuvé cette idée. A l'issue de la séance, **plusieurs membres** me demandèrent si je trouverais facilement des personnes préparées à remplir cette tâche et disposées à l'accepter. (Louis Pasteur, *Correspondance*, Frantext)
- (28) Le Comité des intellectuels fut secoué par de violentes disputes ; **certains membres**, en particulier des ex-communistes, voulurent imposer une motion condamnant radicalement l'U.R.S.S. ; cela revenait à chasser les communistes du Comité. (Simone de Beauvoir, *La force des choses*, Frantext)

De la même manière que les SN indéfinis *une roue, trois/des/plusieurs/certaines fenêtres* extraient une roue ou des fenêtres de

<sup>11</sup> Ce qui permet ensuite des pronominalisations réputées difficiles avec les noms de localisation interne (sur ce point, cf. Borillo 1992, Aurnague 1996, Huyghe 2005, Bertin 2021). Cf. par exemple, les différences entre *l'éclairage ne filtrait qu'indirectement dans la partie arrière, laquelle était encombrée de nombreux cartons* et *l'éclairage ne filtrait qu'indirectement à l'arrière, ??lequel était encombré de nombreux cartons* ou encore entre *l'éclairage ne filtrait qu'indirectement dans la partie arrière ; celle-ci était encombrée de nombreux cartons* et *l'éclairage ne filtrait qu'indirectement à l'arrière ; ??celui-ci était encombré de nombreux cartons*.

l'ensemble défini pluriel *les roues, les fenêtres* associé à la voiture ou la maison précédemment mentionnée (cf. Kleiber 2001 : 23), les SN indéfinis *plusieurs parties, beaucoup de parties, plusieurs membres, certains membres* extraient des parties ou des membres de l'ensemble des parties ou des membres de la voiture, de la maison ou du comité précédemment mentionné(e). Mais, à la différence de (23)-(24), les configurations proposées en (25)-(28), autorisent difficilement une explicitation de l'ensemble associatif sur lequel s'opère cette extraction<sup>12</sup> :

- (29) Les policiers inspectèrent la voiture. **Une des roues** était pleine de boue.
- (30) Les policiers inspectèrent la voiture. ?**Plusieurs des parties** étaient pleines de boue.

L'interprétation des SN indéfinis des exemples (25) à (28) est pourtant bien « partitive », reliée à un ensemble qu'on peut inférer à partir de la mention d'un élément englobant ; la forte syncatégorématicité (cf. Kleiber 1981) des NG *partie, membre* s'accommoderait d'ailleurs mal d'emplois indéfinis existentiels, qui introduiraient des référents entièrement nouveaux et poseraient leur existence indépendamment d'un ensemble présupposé ou déjà mentionné<sup>13</sup>. Le degré de syncatégorématicité de NG comme *partie, membre* est en effet plus important que celui de noms particuliers de parties comme *roue* et *fenêtre*. *Roue* et *fenêtre*, parce qu'ils « décrivent des parties prédélimitées, séparables et fonctionnelles, associées à un type de tout spécifié » (Huyghe 2014 : 157), sont dotés d'une certaine autonomie sémantique, autonomie que ne connaissent ni les NG de partie (« N partitifs non méronymiques », selon Huyghe 2014 : 157, qui donne comme exemples *partie, morceau, fragment, pan, bribes*) ni un NG comme *membre*. Ces différences d'autonomie se reflètent notamment dans leur capacité ou non à admettre des emplois génériques nus : alors que les méronymes, noms de partie associés à

<sup>12</sup> Une recherche des co-occurrences entre *comité* et *plusieurs/certains/un des membres* fournit des résultats comparables à ceux menés sur les co-occurrences *comité/les membres*. On ne relève pas d'occurrences dans lesquelles le groupe *des membres* s'analyserait comme « préposition *de* + SN associatif *les membres* » : les 6 résultats obtenus (pour *un des membres*, aucun résultat n'ayant été obtenu pour *plusieurs des membres* et *certains des membres*) sont tous suivis d'un complément du nom *membre* (*de* + SN à 5 reprises, *de* + pronom démonstratif, dans un cas). Ces résultats, en même temps qu'ils confirment l'inaptitude des SN définis associatifs à opérer une référence à la totalité des membres ou des parties, soulignent que les indéfinis « associatifs » (*plusieurs membres, certains membres, mais aussi une roue, trois/des/plusieurs/certaines fenêtres...*) ne sont pas, comme l'avaient déjà remarqué Charolles et Jonin (1994), directement assimilables à des groupes du type *un/plusieurs/certains des N*.

<sup>13</sup> Sur ces différences entre lecture partitive et lecture existentielle, avec un regard particulier sur les indéfinis associatifs, cf. en particulier Kleiber (2001 : 15-23).

un tout spécifié, admettent ce type d'emploi (31), les NG de partie ou de membre appellent une expansion nominale permettant d'isoler une catégorie de partie ou de membre particulière (32).

- (31) a. Un guidon, ça doit être robuste.  
 b. Les guidons absorbent beaucoup de vibrations.  
 (exemples de Huyghe 2014 : 157)
- (32) a. ??Les membres doivent être impartiaux.  
 b. Les membres d'un jury doivent être impartiaux.

Ces différences d'autonomie se reflètent aussi dans leur capacité ou non à admettre des lectures existentielles : alors que les SN indéfinis construits avec des méronymes, *wagon* et *pédale* en (33) et (34), peuvent éventuellement, en plus d'une lecture partitive supposant une relation associative, recevoir une lecture existentielle (cf. Charolles et Choi-Jonin 1995 et Kleiber 2001), l'interprétation des SN indéfinis *une partie*, *un membre* en (35) et (36) est forcément partitive (« une des parties du train », « un des membres du jury »).

- (33) Un train a déraillé. **Un wagon** a pris feu. (Charolles et Choi-Jonin 1995 : 55 ; exemple dans lequel le SN *un wagon* se prête à la fois à une interprétation partitive telle que « un des wagons du train qui a déraillé », supposant une relation associative, et, selon Charolles et Choi-Jonin 1995 : 56, « à une lecture non anaphorique (du genre « hier, il y a eu deux accidents : un train a déraillé et, par ailleurs, un wagon a pris feu ») »)
- (34) Dans le garage, il y avait un vieux vélo. **Une pédale** traînait sur un établi. (Kleiber 2001 : 20 ; dans ce cas, écrit Kleiber, « l'indéfini *une pédale* n'a plus rien d'une partition associative (« une des pédales du vélo »), mais pose simplement l'existence d'une entité qui est une pédale. »)
- (35) Un train a déraillé. **Une partie** a pris feu.
- (36) Le jury attendait dans la salle des pas perdus. **Un membre** traînait à l'extérieur du tribunal.

Le fort degré de syncatégorématicité des NG *partie* et *membre* ne permet pas les désignations autonomes qui sont ouvertes à des méronymes comme *wagon* et *pédale*, nous le constatons à la fois avec les emplois génériques de (32) et avec les SN indéfinis à interprétation spécifique : dans de tels SN, le défaut d'autonomie de *partie* et *membre* devra être comblé soit par un complément mentionnant une entité de rattachement (ex. *Un train a déraillé. Une partie de la gare a pris feu*), soit par une relation avec un ensemble déjà mentionné (si, par exemple, l'ensemble des membres du comité – et non le seul comité – avait fait l'objet d'une mention en (27) : *Les membres du comité ont*

*approuvé cette idée. A l'issue de la séance, plusieurs membres me demandèrent...*), soit par une relation associative comme c'est le cas en (25)-(28), (35) et (36).

## 5. Conclusion

Le caractère non classifiant des NG explique tout à la fois les potentialités et les limites de leurs emplois anaphoriques résomptifs et infidèles : indispensables ou presque<sup>14</sup>, si l'on veut continuer à parler d'un contenu propositionnel non classifiable, d'un référent qu'on n'a pas su classifier en première instance ou encore de plusieurs référents sans classifieur commun, leurs emplois pour continuer à parler d'un référent précisément classifié sont en revanche restreints par les connotations négatives dont ils peuvent alors se charger.

L'AA tire aussi profit de la vaste application référentielle des NG évoquée par Estelle Moline (2021 : § 2). Certes, l'absence de discrimination que la généralité des noms *partie* et *membre* implique impose généralement un enrichissement sémantique au moyen d'une expansion nominale (*une Estafette... la partie arrière, un quartier... les parties anciennes, un jury... les membres de droit*) – ainsi spécifiés, ces NG se révèlent d'une grande efficacité pour introduire des parties ou des membres qui n'ont pas de nom particulier ou qui n'ont pas d'hyperonyme commun – mais l'AA peut également s'établir sans apport sémantique supplémentaire, via des SN indéfinis (*certaines parties, plusieurs membres*) qui opèrent un prélèvement sur un ensemble associatif implicite et qui permettent d'introduire des parties ou des membres sans avoir besoin de les identifier précisément.

Qu'en est-il des relations entre les NG et les autres types d'AA distingués par Kleiber (2001), les AA locatives (ex. *un village... l'église*), fonctionnelles (ex. *une voiture... le conducteur*) et actanciennes (ex. *un meurtre... le meurtrier, la victime*) ? Il paraît peu probable, étant donné les propriétés des relations qui sous-tendent chacune de ces AA, que les NG soient susceptibles d'y entrer aisément, mais certains emplois associatifs du nom *auteur* relevés par Mostrov (2021), dans lesquels ce nom est utilisé pour désigner l'agent d'une action comme en (37)<sup>15</sup> et non l'auteur d'un livre comme c'est le cas dans l'AA fonctionnelle de (38), suggèrent que les choses ne sont peut-être pas si simples et que la réflexion sur les NG en AA mériterait d'être poursuivie :

- (37) Sous réserve des dispositions de l'article 113-9, la loi pénale française est applicable aux crimes et délits commis à bord ou à l'encontre des

<sup>14</sup> Dans certaines configurations anaphoriques, leurs seuls concurrents seront des pronoms.

<sup>15</sup> Avec alors le sens (plus) général de « celui qui est à l'origine de quelque chose » et non le sens fonctionnel précis qui est convoqué en (38).

aéronefs non immatriculés en France ou des personnes se trouvant à bord :

1° Lorsque **l'auteur** ou la victime est de nationalité française [...] (*Code pénal*, article 113-11 ; Mostrov 2021 : 288)

(38) Ce livre est en anglais, mais **l'auteur** est russe (Kleiber 2001 : 344)

## Références bibliographiques

- Adler, S. & Moline, E. (2018), « Les noms généraux : présentation », *Langue française*, 198, p. 5-18.
- Aurnague, M. (1989), « Catégorisation des objets dans le langage : les noms de localisation interne », *Cahiers de grammaire*, 14, p. 1-21.
- Aurnague, M. (1996), « Les noms de localisation interne : tentative de caractérisation sémantique à partir de données du basque et du français », *Cahiers de lexicologie*, 69/2, p. 159-192.
- Bertin, T. (2021), « Les noms de parties du corps humain en français. Proposition de classement des acceptions », *Cahiers de lexicologie*, 119, p. 73-100.
- Borillo, A. (1988), « Le lexique de l'espace : les noms et les adjectifs de localisation interne », *Cahiers de grammaire*, 13, p. 1-22.
- Borillo, A. (1992), « Le lexique de l'espace : prépositions et locutions prépositionnelles de lieu en français », in Tasmowski, L. et Zribi-Hertz, A. (éds), *De la musique à la linguistique. Hommages à Nicolas Ruwet*, Communication et Cognition, Gand, p. 176-190.
- Borillo, A. (1999), « Partition et localisation spatiale : les noms de localisation interne », *Langages*, 136, p. 53-75.
- Charolles, M. & Choi-Jonin, I. (1995), « Les SN indéfinis peuvent-ils fonctionner comme anaphores associatives ? », *Cahiers de praxématique*, 24, p. 43-68.
- Corblin, F. (1987), *Indéfini, défini et démonstratif*, Droz, Genève.
- Fradin, B. (1984), « Anaphorisation et stéréotypes nominaux », *Lingua*, 64/4, p. 325-369.
- Halliday, M. A. K. & Hasan, R. (1976), *Cohesion in English*, Longman, Londres / New York.
- Huyghe, R. (2005), « Zones et parties : l'hétérogénéité des "noms de localisation interne" », *Le français moderne*, 73/2, p. 184-211.
- Huyghe, R. (2009), *Les noms généraux d'espace en français*, Duculot, Bruxelles.
- Huyghe, R. (2014), « Noms syncatégorématiques et degrés de dépendance syntactico-sémantique », *Res per nomen IV, Les théories du sens et de la référence, Hommage à Georges Kleiber*, Epure, Reims, p. 155-171
- Huyghe, R. (2021), « Noms généraux et noms sous-spécifiés : des relations à préciser », *Corela*, HS-34, <https://doi.org/10.4000/corela.13475>.
- Kleiber, G. (1981), *Problèmes de référence : descriptions définies et noms propres*, Klincksieck, Paris.
- Kleiber, G. (1987), « Mais à quoi sert donc le mot chose ? », *Langue française*, 73, p. 109-128.
- Kleiber, G. (2001), *L'anaphore associative*, PUF, Paris.
- Milner, J.-C. (1982), *Ordres et raisons de langue*, Le Seuil, Paris.
- Moline, E. (2021), « C'est quoi, le truc ? », *Corela*, HS-34, <https://doi.org/10.4000/corela.13789>.

- Mostrov, V. (2021), « L'auteur d'un vol est-il un voleur ? Le code pénal fait son choix », in Aleksandrova, A. & Meyer, J.-P. (éds), *Nommer l'humain : descriptions, catégorisations, enjeux*, L'Harmattan, Paris, p. 277-291.
- Salles, M. (2015), « Anaphore associative et anaphore possessive : le cas des noms collectifs », *Discours*, 16, <https://doi.org/10.4000/discours.8981>.
- Salles, M. (2022) « Deux ou trois “choses” sur les noms généraux », *Corela*, 20/2, <https://doi.org/10.4000/corela.15363>.
- Schmid, H.-J. (2000), *English Abstract Nouns as Conceptual Shells. From Corpus to Cognition*, De Gruyter, Berlin.
- Schnedecker, C. (2018), « Le nom d'homme est-il un nom général ? », *Dire l'humain : les noms généraux dénotant les humains*, *Linx*, 76, <https://doi.org/10.4000/linx.2506>.
- Vuillaume, M. (2018), « Que signifie domaine dans le domaine de la chimie ? », *Langue française*, 198, p. 51-64.

### **Base textuelle**

Frantext, ATILF, CNRS & Université de Lorraine, [www.frantext.fr](http://www.frantext.fr).

### **Dictionnaires**

*Le Petit Robert* (2004), Dictionnaires Le Robert, Paris.

*TLFi, Trésor de la Langue Française informatisé* (1971-1994), ATILF, CNRS & Université de Lorraine, <http://atilf.atilf.fr/>.

